

Le Conseil départemental de la Vendée
recherche des musiciens et danseurs intervenants en milieu scolaire
pour la rentrée 2025/2026

Le projet des interventions en milieu scolaire

Le Conseil départemental de la Vendée assure sur tout son territoire une mission de médiation pour les interventions musique et danse en milieu scolaire auprès des **élèves des cycles 2 et 3**. Il établit le lien entre les demandes des écoles des communes/communautés de communes employeurs et les intervenants, aide à l'établissement des contrats. En lien étroit avec l'Education nationale, il valide les projets pédagogiques et suit la démarche d'agrément.

Le projet permet à **plus de 400 classes**, réparties dans **70 communes et intercommunalités**, de bénéficier de séances d'éveil musical, d'éveil à la danse, d'ateliers chant choral, rythmiques, trad'...



Les missions et compétences souhaitées

- Intervenir en milieu scolaire, sur temps scolaire
- Développer un projet pédagogique cohérent avec le niveau des élèves et les besoins du territoire
- Être à l'aise avec des groupes d'enfants
- Avoir une grande faculté d'adaptation
- Être organisé
- DUMI souhaité pour les musiciens, DE nécessaire pour les danseurs

Conditions

- Lieu de travail : écoles des communes et communautés de communes de tout le département.
- **8 séances d'1 heure par classe** sont à effectuer sur un trimestre de l'année scolaire.
- Le nombre de classes confiées à chaque intervenant varie selon ses projets pédagogiques et sa disponibilité.
- Le recrutement s'opère par **contrats de vacances**.

Candidater

Merci de transmettre un CV et une lettre de motivation par mail.

Candidatures et informations :
Denis Ferré, responsable du secteur arts vivants au Département de la Vendée
denis.ferre@vendee.fr / 02.28.85.81.46